

COMMUNE DE FRANCALTROFF
NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU BUDGET PRIMITIF 2020

Désormais, dans le cadre de l'application de la loi 2015-991 du 07.08.2015 dite « loi NOTRe », les communes, quelle que soit leur strate démographique, doivent rédiger une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles du budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

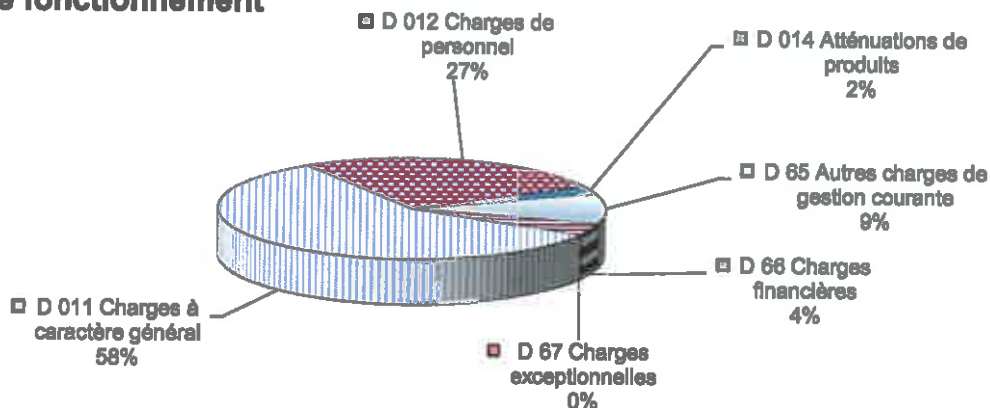
L'exercice 2019 a été marqué par :

Au niveau des dépenses de fonctionnement :

- **Au chapitre 011 : Charges à caractères générales**, le plus gros poste de dépenses est l'article 611 *Contrats de prestations et services* qui comprend entre autres les dépenses liées à la gestion du périscolaire et le versement d'un montant de 123 500 € à l'OPAL, association en charges du périscolaire.
- **Au chapitre 012 : dépenses liées aux charges du personnel** : Elles sont conformes aux prévisions. Le personnel n'ayant pas évolué durant l'année 2019 avec :
 - 1 Rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe, cat B, à temps plein (35/35^{ème})
 - 1 adjoint administratif, cat C, à temps non complet (17,5/35^{ème})
 - 1 adjoint technique, cat C, à temps plein (35/35^{ème})
 - 1 ATSEM 1^{ère} classe, cat C, à temps non complet (24,5/35^{ème})
 - 1 adjoint technique affecté aux écoles, cat C, à temps non complet (24,5/35^{ème})
- **Au chapitre 065 : Autres charges de gestion courantes** : Les dépenses liées à ce chapitre sont sensiblement conformes aux prévisions. Ce chapitre concentre, entre autres les dépenses liées aux indemnités des élus (article 6531) ainsi que les contributions versées aux autres organismes (autres communes, syndicats, etc...)

Chapitres	Prévisions 2019	réalisations 2019
D 011 Charges à caractère général	353 270,00 €	309 307,10 €
D 012 Charges de personnel	149 815,00 €	143 001,14 €
D 014 Atténuations de produits	13 123,00 €	13 123,00 €
D 65 Autres charges de gestion courante	59 950,00 €	51 093,97 €
D 66 Charges financières	22 100,00 €	21 095,02 €
D 67 Charges exceptionnelles	14 882,45 €	0,00 €

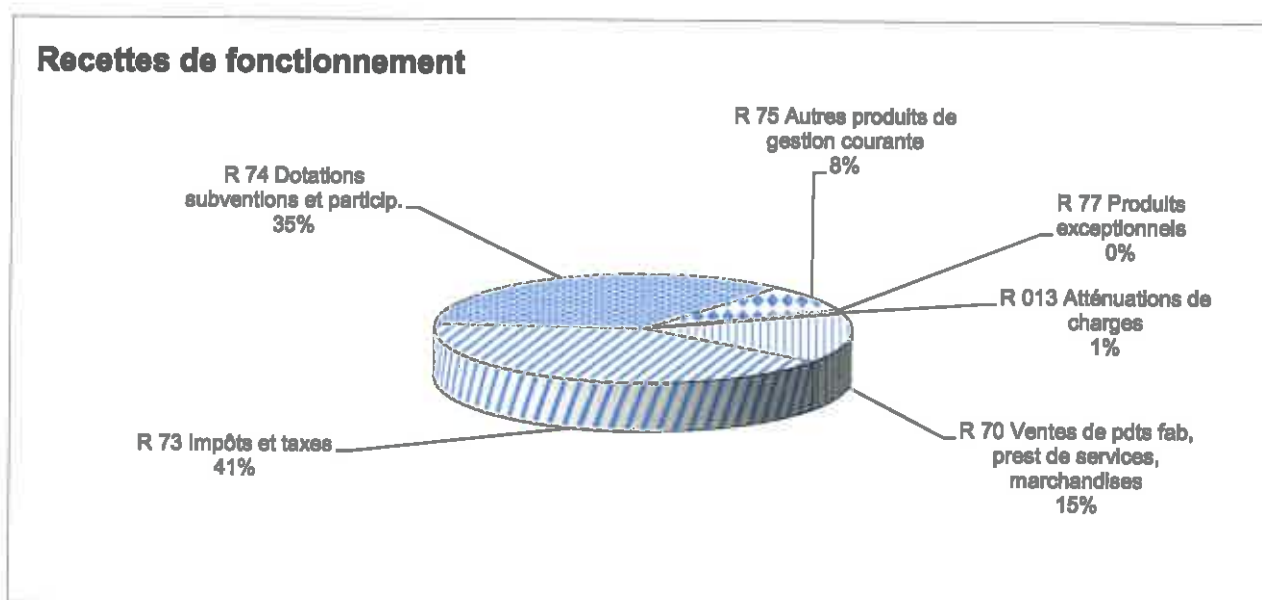
Dépenses de fonctionnement



Au niveau des recettes de fonctionnement :

- une vente de bois est largement supérieure aux prévisions (chapitre 70 : vente de produits fabriqués, prestations de service). Les ventes aux enchères du bois ont bien fonctionné en 2019.
- les recettes en matière d'impôts et taxe (Chapitre 73 : impôts et taxes) sont légèrement supérieures
- la perception du FCTVA pour la partie « fonctionnement » (Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations (nouveau depuis 2018)
- La commune a encaissé divers produits : ristourne de notre assureur, remboursement de sinistres, chasse prescrite (personnes n'ayant pas récupéré le produit de la chasse en trésorerie) : chapitre 77 : produits exceptionnels

chapitres	Prévisions 2019	réalisations 2019
R 013 Atténuations de charges	200,00 €	5 074,00 €
R 70 Ventes de pdsfab, prest de services, marchandises	60 650,00 €	103 117,57 €
R 73 Impôts et taxes	280 317,00 €	287 406,18 €
R 74 Dotations subventions et particip.	236 070,00 €	242 976,26 €
R 75 Autres produits de gestion courante	57 300,00 €	55 451,97 €
R 77 Produits exceptionnels	2 000,00 €	3 603,10 €



Au niveau des dépenses d'Investissement :

Chapitre 16 : Emprunts

Le remboursement de l'emprunt est conforme aux prévisions et au tableau d'amortissement du prêt contracté au CCM. (826 000 € Contracté en 2011 et allant jusqu'en octobre 2026)

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles

Cela concerne la dépense annuelle d'investissement relative au logiciel JVS (compta, paie, élections, population, etc...)

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles

Les travaux réalisés en 2019 sont :

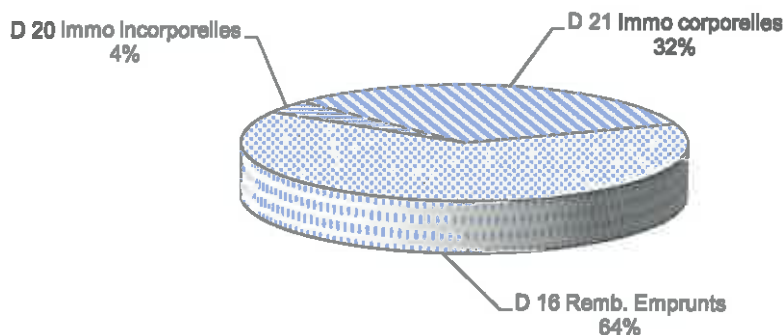
- les travaux sylvicoles (forêt)
- les travaux réalisés au cimetière par l'entreprise MB Paysage (M.B paysage, M. Boussert)
- Acquisition d'une tondeuse pour le service technique
- Acquisition de matériel pour le service technique (clé à choc, etc...)
- Acquisition de 2 sièges ergonomiques pour les ATSEM
- Etude projet sécurisation de la traversée du village
- Pose de fenêtres et volets dans un logement communal

Les restes à réaliser à reporter sur le budget de 2020 :

- Travaux complémentaires Imp. Des Tilleuls et Rue de la Fontaine et trottoir Rue de Dieuze (26 000,00 €)
- Travaux de sécurisation de la traversée du village (150 000,00 €)
- L'acquisition de convecteurs pour la chapelle (1 100,00 €)
- Travaux de voirie (pose d'avaloirs) à l'impasse des Artisans (7 000,00 €)
- La participation aux travaux réalisés par le SEHF (Remplacement conduite d'eau Rue de Dieuze) (9 500,00 €)

chapitres	prévisions 2019	réalisations 2019
D 16 Remb. Emprunts	55 280,00 €	54 674,42 €
D 20 Immo incorporelles	3 050,00 €	3 025,92 €
D 21 Immo corporelles	229 293,36 €	27 637,34 €

Dépenses d'Investissement



Au niveau des recettes d'investissement :

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves

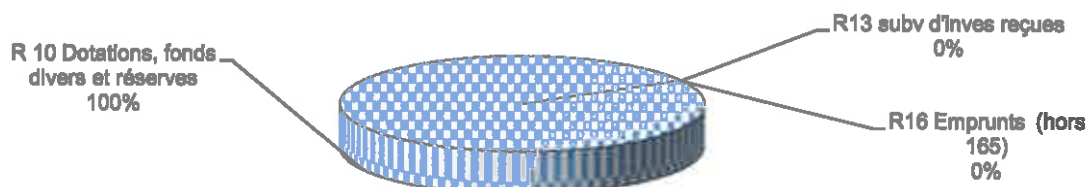
Ce chapitre contient le versement du FCTVA de l'année 2018, de la perception de la taxe locale d'équipement, de la taxe d'aménagement et de l'affectation d'une partie du résultat de 2018 (compte 1068)

Chapitre 13 : Subventions d'investissement

Aucune subvention n'a été perçue en 2019

chapitres	prévisions 2019	réalisations 2019
R13 subv d'inves reçues	0,00 €	0,00 €
R16 Emprunts (hors 165)	600,00 €	0,00 €
R 10 Dotations, fonds divers et réserves	120 324,73 €	123 494,62 €

Recettes d'Investissement



BUDGET PRIMITIF 2020

I) DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1) Les dépenses générales (chapitre 011)

Focus sur l'évolution des fluides :

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020
Eau(60611)	3 568,44 €	3 047,08 €	3 118,01 €	3 389,04 €	3 400,00 €
Electricité (60612)	22 160,98 €	21 573,25 €	23 638,39 €	20 161,20 €	23 000,00 €
Combustibles (60621)	19 207,48 €	23 850,97 €	23 661,41 €	20 273,58 €	23 000,00 €
Carburant (60622)	1 210,47 €	1 857,74 €	2 150,11 €	1 484,94 €	2 000,00 €

Focus sur l'évolution des contrats de prestations de services :

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020
Prestations de services (611)	90 987,45 €	125 549,00 €	170 195,92 €	129 020,81 €	125 000,00 €

Les prévisions sont sensiblement identiques en 2020, car comme en 2019 les dépenses de cet article sont réparties dorénavant entre l'article 611, 6283 (frais de nettoyage des locaux), 61521 (entretien terrains), 6156 (Maintenance), 615221 (bâtiments publics).

Focus sur l'entretien du patrimoine communal :

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020
Bâtiments publics (615221)	5 617,04 €	11 380,70 €	9 111,00 €	2 826,02 €	10 000,00 €
Autres bâtiments (615228)	957,89 €	2 333,57 €	1 189,64 €	3 438,97 €	4 000,00 €
Voirie (615231)	1 915,20 €	8 145,16 €	6 336,10 €	5 493,10 €	8 000,00 €
Réseaux (615232)	9 163,68 €	2 562,00 €	2 217,60 €	7 131,60 €	4 000,00 €
Bois et Forêts (61524)	26 229,14 €	9 073,48 €	20 620,00 €	17 732,10 €	15 000,00 €

2) Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Pour 2020 la masse salariale de la commune est répartie selon les postes suivants : les rémunérations brutes, le régime indemnitaire, les charges salariales et patronales.

Le nombre de postes ouverts au tableau des effectifs est de :	5
Le nombre de poste pourvus est de :	5
Le nombre de poste non-pourvus est de :	0
Le nombre d'agents titulaires est de :	5
Le nombre d'agents non-titulaires est de :	1
Le nombre de poste à temps complet est de :	2
Le nombre de poste à temps non-complet est de :	3
Le nombre de poste à temps partiel est de :	0

Les dépenses liées à la rémunération du personnel (rémunération + charges) :	144 000,00 €
Les dépenses liées à la médecine du travail s'élèvent à :	1 000,00 €
Les dépenses liées à l'assurance du personnel s'élèvent à :	3 000,00 €

3) Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Le montant prévisionnel des indemnités de fonction s'élève à 30 000,00 € (indemnités des anciens élus + nouveaux élus)

Les subventions aux associations sont d'un montant de : **(non déterminé à ce jour)**

Les demandes se répartissent entre les associations locales suivantes :	montants demandés
➤ Association des Arboriculteurs de Francaltroff :	800,00 €
➤ Line Dance Innovation :	300,00 €
➤ Gymnastique Volontaire féminine	350,00 €
➤ Football club	2 000,00 €
➤ Training Club Canin	150,00 €

Demandes des associations extra-locales :	
➤ Vie Libre	pas de chiffrage
➤ A-BRAS	pas de chiffrage

4) les charges financières (chapitre 66)

Le montant des intérêts à rembourser en 2020 est de 18 621,10 € pour l'emprunt de 826 000 € contracté en 2011.

Une prévision de 1 000 € pour le remboursement des intérêts de la ligne de trésorerie de 100 000 € (en cas d'utilisation de cette dernière)

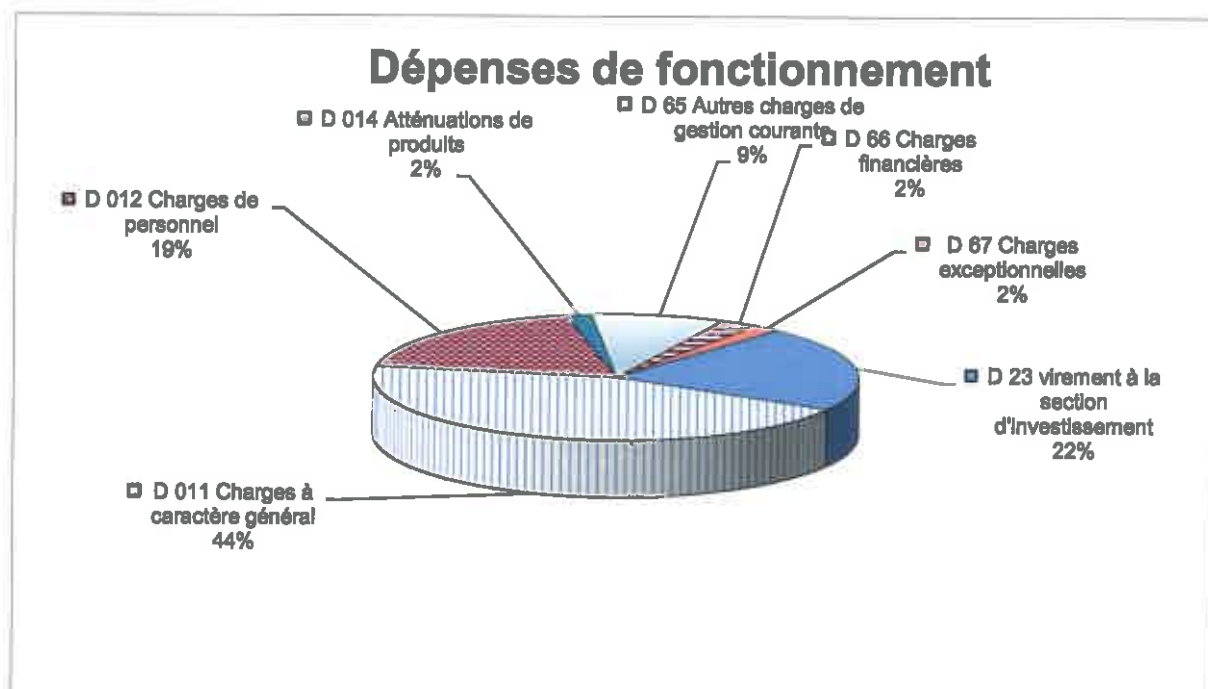
5) Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Une subvention d'équilibre d'un montant de 12 282,45 € est à inscrire au budget en prévision du versement de cette somme au budget annexe « Lotissement » après la vente des 2 parcelles restantes.

6) le virement à la section d'investissement est de : 170 242,67 €

Détail par chapitre

Chapitres	prévision 2020
<i>D 011 Charges à caractère général</i>	344 080,00 €
<i>D 012 Charges de personnel</i>	148 000,00 €
<i>D 014 Atténuations de produits</i>	13 123,00 €
<i>D 65 Autres charges de gestion courante</i>	68 600,00 €
<i>D 66 Charges financières</i>	19 150,00 €
<i>D 67 Charges exceptionnelles</i>	14 382,45 €
<i>D 23 virement à la section d'investissement</i>	170 242,67 €



II) LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1) Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)

Les recettes proviennent des services suivants :

- Vente de bois
- RODP (redevance d'occupation du domaine public par EDF et France télécom)
- location de la chasse (2 500 € pour le lot n°1 et n°2)
- charges locatives des baux ruraux

Les principaux produits des services et du patrimoine ont évolué de la manière suivante :

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020
Coupe de bois (7022)	11 461,42 €	29 815,28 €	67 775,19 €	95 516,11 €	15 000,00 €
Menus produits forestiers (7023)	11 390,01 €	2 766,50 €	3 871,00 €	4 332,91 €	4 000,00 €
Redevance d'occupation du Domaine public (70323)	840,00 €	536,00 €	1 149,28 €	838,86 €	800,00 €

2) Les impôts et taxes (chapitre 73)

Les bases et les taux d'imposition ont évolué de la manière suivante :

	2016	2017	2018	2019	Prévision 2020
Base TH	584 600,00 €	574 400,00 €	587 100,00 €	601 491,00 €	./.
Taux TH	20,54	20,54	20,54	20,54	./.
Base TFB	430 500,00 €	444 600,00 €	452 500,00 €	463 233,00 €	483 700,00 €
Taux TFB	17,56	17,56	17,56	17,56	17,56
Base TFNB	56 800,00 €	56 900,00 €	57 600,00 €	59 422,00 €	59 400,00 €
Taux TFNB	49,07	49,07	49,07	49,07	49,07
Base CFE	39 800,00 €	31 300,00 €	36 900,00 €	./.	./.
Taux CFE	19,80	19,80	19,80	./.	./.

Le produit fiscal attendu pour 2020 s'établit à :114 086,00 €. Le produit prévisionnel compensatoire de la Taxe d'habitation s'élève à 126 198 €

Suite au passage à la Fiscalité Professionnelle Unique de la Communauté de Communes du Saulnois en 2019, la CFE (cotisation foncière des entreprises), IFR, CVAE sont perçus par la CCS à notre place. En revanche, la commune va percevoir de la CCS une attribution de compensation d'un montant sensiblement équivalent.

Les autres produits issus de la fiscalité ont évolué de la manière suivante :

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020
IFER	2 125,00 €	2 681,00 €	2 707,00 €	./.	./.
Fonds de péréquation	8 593,00 €	10 958,00 €	9 491,00 €	37 151,21 €	27 000,00 €*
Taxe sur la consommation d'électricité	16 606,86 €	17 807,71 €	17 349,62 €	16 002,97 €	15 000,00 €

* : cette somme comprend : 7 000 € de Fds de péréquation + 12 000 € de compensation par la CCS pour la CFE, IFR, CVAE (12000 €) + 8 000 € de Fds péréquation de la CCS

3) Dotations et participations (chapitre 74)

Les dotations de l'Etat ont évolué de la manière suivante :

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020
Dotation forfaitaire (7411)	83 188,00 €	76 807,00 €	76 876,00 €	77 568,00 €	77 984,00 €
Dotation de solidarité rurale (74121)	27 362,00 €	34 498,00 €	37 372,00 €	39 300,00 €	43 998,00 €
Dotation nationale de péréquation (74127)	31 586,00 €	30 128,00 €	31 716,00 €	33 815,00 €	37 301,00 €
Dotation aux élus locaux (742)	2 895,00 €	2 962,00 €	2 972,00 €	3 030,00 €	3 033,00 €

Les autres subventions et participations reçues :

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020
FCTVA (744)	0	0	2 523,10 €	1 533,77 €	600,00 €
Autres communes (frais fonctionnement aux écoles) (74748)	17 850,00 €	19 298,40 €	19 890,00 €	18 890,40 €	15 000,00 €
Fds dép. péréquation TP (74832)	28 230,29 €	32 844,07 €	25 308,36 €	24 672,54 €	24 000,00 €
Autres attributions (7488)	35 814,38 €	37 075,30 €	34 628,62 €	30 527,32 €	25 000,00 €

4) Les produits de gestion courante (chapitre 75)

Les loyers et charges encaissés par la commune évoluent de la manière suivante :

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020
Loyers (752)	47 890,87 €	47 642,23 €	48 287,19 €	40 407,69 €	38 000,00 €
Charges (7588)	3 966,15 €	3 978,52 €	3 823,17 €	15 044,28 €	14 000,00 €

5) Les recettes exceptionnelles (chapitre 77)

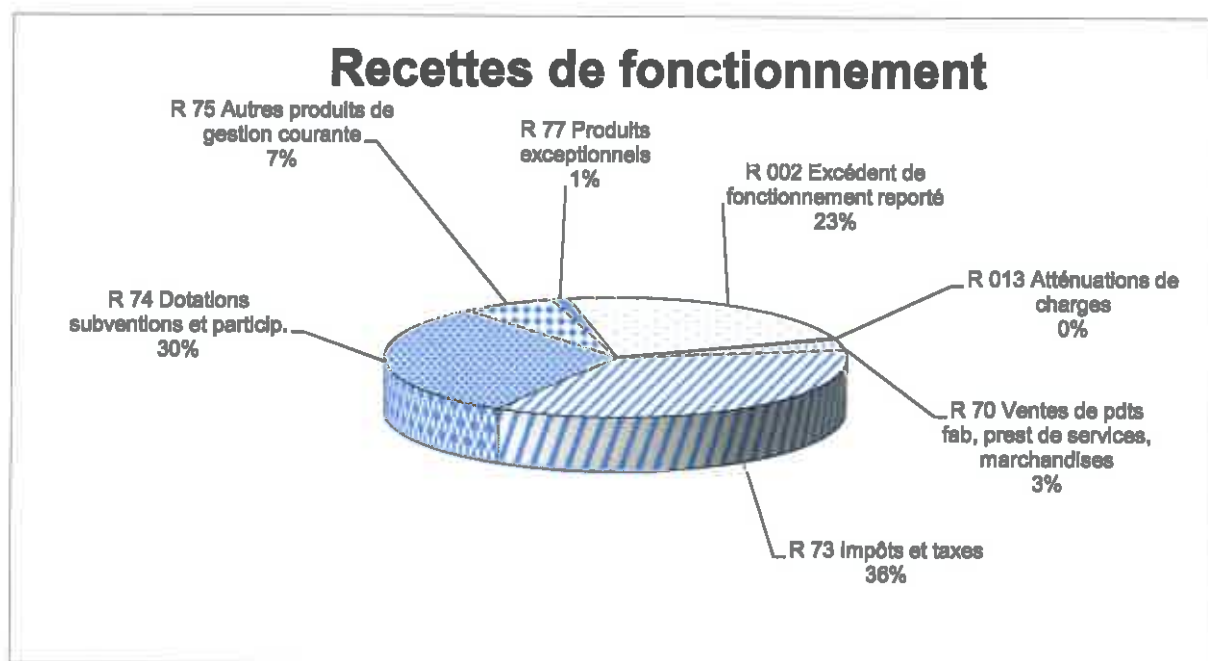
En 2019, la commune a perçu 3 603,10 € de diverses recettes exceptionnelles dont chasse prescrite.

En 2020, une somme de 2 000 € est inscrite en prévision de recettes exceptionnelles

(remboursement de sinistres, chasse prescrite, etc...)

Détail par chapitre

chapitres	prévision 2020
R 013 Atténuations de charges	3 000,00 €
R 70 Ventes de pds fab, prest de services, marchandises	23 040,00 €
R 73 Impôts et taxes	282 282,00 €
R 74 Dotations subventions et particip.	241 000,00 €
R 75 Autres produits de gestion courante	52 000,00 €
R 77 Produits exceptionnels	9 100,00 €
R 002 Excédent de fonctionnement reporté	180 430,58 €



III) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les investissements programmés en 2020 sont les suivants :

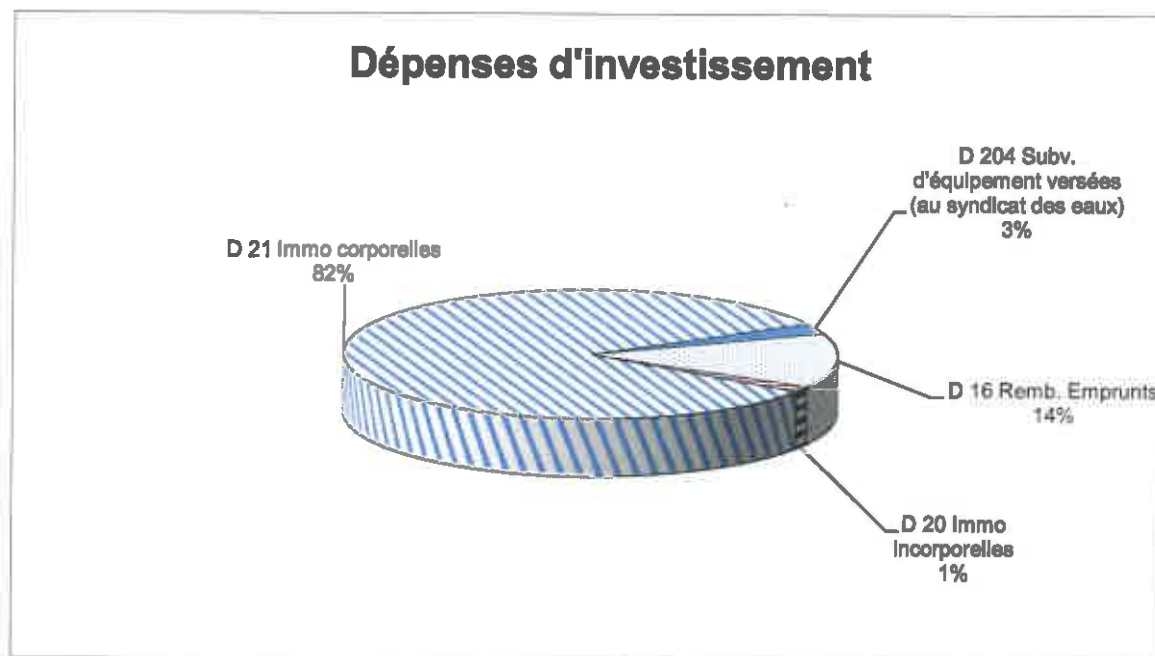
désignation	montant TTC	
Logiciel Mairie	6 000,00 €	
travaux Sylvicole	4 000,00 €	
Chemin Léning	24 000,00 €	
Mise en sécurité traversée du village	150 000,00 €	RAR
Travaux complémentaires Imp.des Tilleuls, Rue de la Fontaine	26 000,00 €	RAR
Avaloirs, Impasse des Artisans	7 000,00 €	RAR
Aménagement périscolaire nouveaux locaux	5 000,00 €	
Matériel de bureau et informatique	3 000,00 €	prévision
meublier divers	2 000,00 €	prévision
Réfection fresque mairie	10 000,00 €	
aménagement allées cimetière	63 363,66 €	
Travaux bâtiment point poste	0,00 €	

Convecteurs chapelle	1 100,00 €	RAR
Réseaux d'assainissement	37 000,00 €	
Matériel pour service technique	2 000,00 €	prévision
Subv. d'équipement versées autres organismes	11 000,00 €	dont 9 500 en RAR
TOTAL	351 463,66 €	

Le montant du capital à rembourser en 2020 est de 57 148,34 € (emprunt de 826 000 € contracté en 2011)

Détail par chapitre

chapitres	prévisions 2020
<i>D 16 Remb. Emprunts</i>	<i>57 750,00 €</i>
<i>D 20 Immo Incorporelles</i>	<i>6 001,47 €</i>
<i>D 21 Immo corporelles</i>	<i>330 463,66 €</i>
<i>D 204 Subv. d'équipement versées (au syndicat des eaux)</i>	<i>11 000,00 €</i>



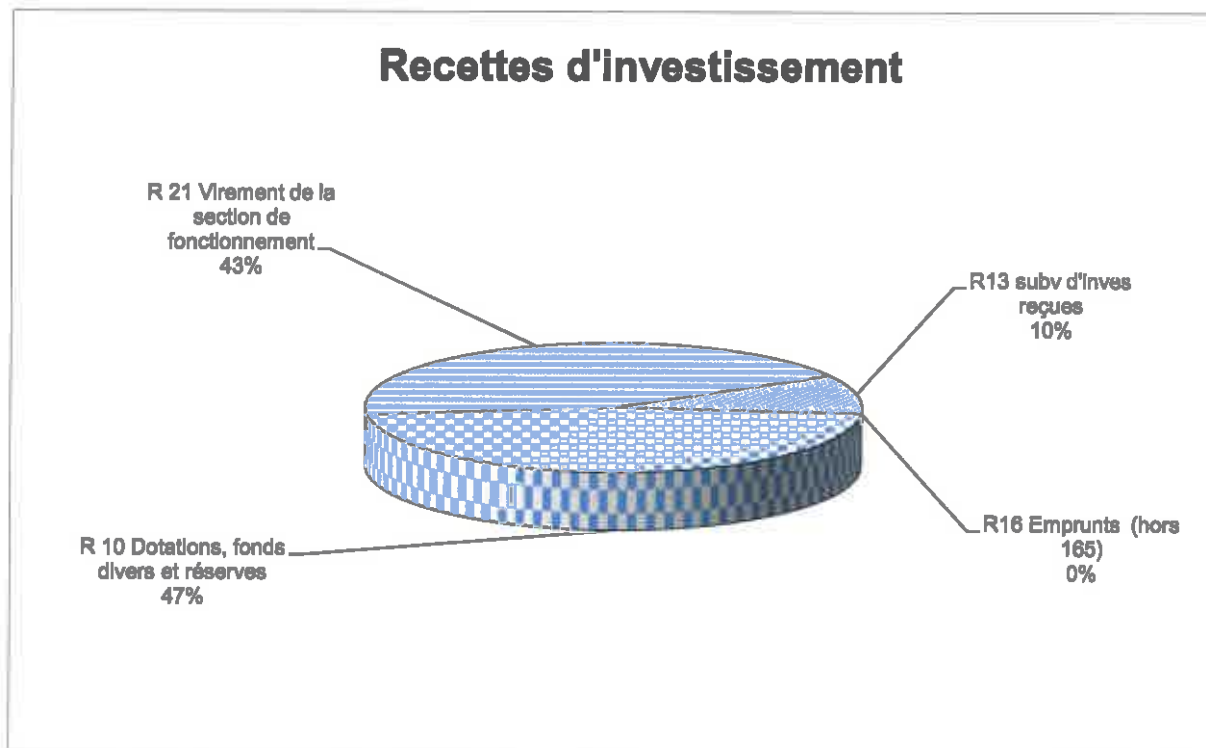
IV) LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont les suivantes :

- FCTVA (article 10222) :	3 300,00 €
- Taxe d'aménagement (article 10226)	7 286,00 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé (article 1068) :	171 892,94 €
- Le virement de la section de fonctionnement :	170 242,67€

Détail par chapitre

chapitres	prévisions 2020
R13 subv. d'inves. reçues	38 000,00 €
R16 Emprunts (hors 165)	0,00 €
R 10 Dotations, fonds divers et réserves	182 478,94 €
R 21 Virement de la section de fonctionnement	170 242,67 €



V) LA GESTION DE LA DETTE

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2020 se répartit de la manière suivante :

➤ emprunt à taux fixe :

CREDIT MUTUEL :

Montant : 826 000 € a été contracté le 16/11/2011
Taux fixe : 4,45 %
Date fin de remboursement : 30/11/2026
Capital restant dû au 31/12/2020 : 397 061,50 €
Intérêts restant dû au 31/12/2020 : 53 138,08 €

Pour 2020,

Le montant du remboursement en capital de la dette est de : 57 148,34 € (chapitre 16)
Le montant du remboursement des intérêts de la dette est de : 18 621,10 € (chapitre 66)